

## SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2021

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 2 août 2021, à 19 heures, à la salle communautaire, 606 rue Principale.**

Sont présents: Clémence Nadeau, conseillère ainsi que Jean-Claude Gagnon, Jean-Paul Pelletier et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Est absente : Sylvie Gingras, conseillère

Sont également présents : Sylvie Tardif, secrétaire-trésorière et Dominic Doucet, directeur général.

### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire.

### **ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1<sup>re</sup> période de questions
- E) Varia
  - Délégation de sorties
  - Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter – règlement no 2021-227
  - Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales
  - Fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques
  - Demande de paiement – travaux aqueduc et égout – bloc sanitaire
  - Mandat à Les Services EXP – contrôle qualitatif des matériaux – projet de réfection – route du Domaine du Lac
  - Réorganisation administrative – hygiène du milieu
  - Engagement d'un préposé à l'écocentre
  - Engagement de la coordonnatrice du camp de jour (préparation 2022)
  - Colloque de zone – ADMQ
  - Fonds canadien de revitalisation des communautés
- F) 2<sup>e</sup> période de questions
- G) Présentation des comptes
- H) Clôture de la séance

**2021-08-216**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Jean-Paul Pelletier et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2021-08-217**

### **Adoption des procès-verbaux**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 et une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juillet 2021, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juillet 2021 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 5 personnes présentes à la 1<sup>re</sup> période de questions.

2021-08-218

**Résolution adoptant le certificat de la secrétaire-trésorière**

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu que le certificat de la secrétaire-trésorière relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement no 2021-227 soit adopté tel que lu et qu'il soit consigné aux archives de cette municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-08-219

**Programme d'aide à la voirie locale - Volet Entretien des routes locales**

Attendu que la municipalité a pris connaissance des modalités d'applications 2021-2024 du Programme d'aide à la voirie local (PAVL);

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités qui s'appliquent à elle;
- La municipalité autorise le maire Yves Charlebois et le directeur général Dominic Doucet à signer la convention d'aide financière pour l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) avec le ministère des Transports.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-08-220

**Fonds régional réservé à la réfection et l'entretien de certaines voies publiques**

Attendu que la MRC de L'Érable a adopté le règlement numéro 297 créant le fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, lequel a été modifié par le règlement numéro 329, adopté le 13 février 2013;

Attendu que la MRC de L'Érable a perçu, au cours de l'exercice 2020, des droits payables par les exploitants de carrières et sablières pour des substances visées par le règlement no 329 et susceptibles de transiter par les voies publiques municipales;

Attendu que le règlement no 297 prévoit, par son article 4.1, des critères d'attribution des fonds à être répartis entre les municipalités de la MRC;

Attendu le tableau de répartition du fonds constitué par la MRC de L'Érable;

Attendu que les municipalités de la MRC ont droit d'utiliser les sommes provenant du fonds aux fins prévues par l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand demande à la MRC de L'Érable le versement d'un montant de 42 558.21 \$, tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC de L'Érable;

Que la municipalité de Saint-Ferdinand entend réaliser les travaux suivants :

- Nettoyage de fossés ou reprofilage sur la route Dussault, le rang 2 Sud, le rang 5 Sud, le rang 1 et le rang 10 Sud.
- Remplacement de ponceaux transversaux sur le rang 2 Nord et l'intersection du rang 4 et de la route Binette.

Que la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à utiliser ces sommes conformément aux dispositions de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales, ainsi qu'à l'article 4 du règlement no 297 de la MRC soit pour :

- la réfection ou l'entretien de toute ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;
- des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances.

Que cette résolution soit transmise à la MRC de L'Érable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2021-08-221 Demande de paiement - travaux aqueduc et égout - bloc sanitaire**

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'accepter la demande de paiement no 4 de Sintra inc. (Division Mauricie/Centre-du-Québec) au montant de 13 517.40 \$ (taxes incluses) pour les travaux d'aqueduc et d'égout pour le bloc sanitaire du Parc Versant du Lac. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2021-08-222 Mandat Les Services EXP - contrôle qualitatif des matériaux - projet de réfection - route du Domaine-du-Lac**

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'adjuger à Les Services EXP le contrat pour le contrôle qualitatif des sols et matériaux dans le cadre du projet de la réfection de la route du Domaine-du-Lac pour les segments 71, 72 et 73 au montant de 36 905 \$ (taxes en sus) conformément à la demande publique de soumission 532320132102 et 532320132103 et aux tarifs unitaires de sa soumission. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2021-08-223 Réorganisation administrative - hygiène du milieu**

Attendu que la municipalité a aboli le poste de journalier spécialisé;

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu :

Que le directeur général soit mandaté pour signer une entente de fin de contrat avec le titulaire du poste, monsieur Carl Pinette;

Que le directeur général soit mandaté pour signer tout document relatif à cette décision pour et au nom de la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2021-08-224 Engagement d'un préposé à l'écocentre**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'engager Jean Gardner comme préposé à l'écocentre à compter du 14 juillet 2021 jusqu'au 31 octobre 2021 inclusivement à un taux de 19.80 \$/h selon un horaire variant de 4 à 23 heures par semaine. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2021-08-225 Engagement d'une coordonnatrice du camp de jour**

Considérant que la municipalité désire obtenir du soutien pour organiser le camp de jour de la période estivale 2022;

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'engager Gabrielle Beaudoin au taux horaire de 16.50 \$ pour un total de 40 heures à l'automne 2021 afin de préparer les activités du camp de jour 2022. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2021-08-226 Colloque de zone ADMQ**

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à assister au colloque annuel de la zone Lotbinière-Appalaches de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra le 16 septembre 2021 à Saint-Gilles et de défrayer les frais d'inscription de 40 \$ et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2021-08-227 Fonds canadien de revitalisation des communautés**

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand désigne Dominic Doucet, directeur général comme signataire de la demande d'aide financière pour le Fonds canadien de revitalisation des communautés auprès de Développement économique Canada pour le projet intitulé « Réfection du chemin d'accès au Parc Versant-du-Lac ainsi que de son escalier ». Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 5 personnes présentes à la 2<sup>e</sup> période de questions.

**2021-08-228 Présentation des comptes**

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de payer les comptes du mois de juillet 2021 tels que présentés pour un montant de 699 818.62 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2021-08-229 Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 37. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.